L'arbre dans la ville

L'arbre est au cœur de nombreux enjeux, qu'ils soient climatiques, environnementaux, paysagers, culturels, sociaux ou de santé publique. La Ville du Mans engage une politique forte et innovante en faveur de son patrimoine arboré, avec le plan Canopée.

Page modifiée le lundi 17 juin 2024 • Données Ville du Mans

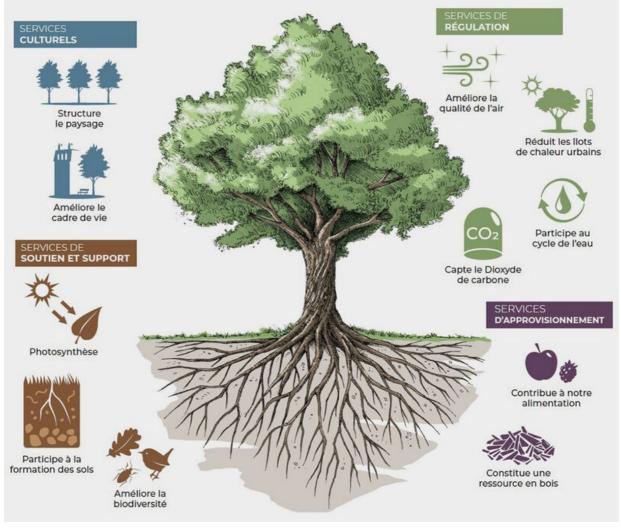
Contexte



L'arbre à palabres des bords de l'Huisne, sur la promenade Newton. © Ville du Mans

Quel meilleur **symbole** que l'arbre lorsque l'on parle de la Nature ? La meilleure connaissance des bénéfices qu'apporte permet d'imaginer **la ville de demain**, capable de s'adapter aux effets du changement climatique et agréable à vivre.

Enjeux



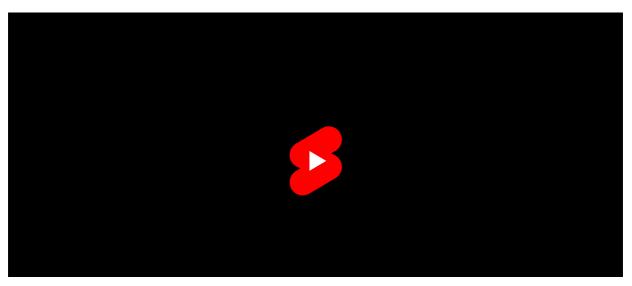
© Ville du Mans

La **rédaction d'une charte de l'Arbre et d'un plan Canopée** traduit la mobilisation de la Ville du Mans à travers une série d'actions à court, moyen et long terme. Réfléchir à **la place de l'Arbre** aujourd'hui, c'est porter une action et une attention spécifique aux générations futures.



TÉLÉCHARGER : LA CHARTE DE L'ARBRE (pdf, 29 Mo)

Périmètre



© Ville du Mans

Ce premier plan Canopée a pour objectif d'**offrir un cadre** à un ensemble d'initiatives que la collectivité souhaite porter ou encourager envers les arbres. Le plan, ambitieux et pluriannuel, portera sur les points

- Mettre en œuvre des actions qui permettent l'amélioration de la place de l'arbre en ville,
- favoriser le retour de la biodiversité et améliorer le confort des habitants,
- permettre à la ville de s'adapter aux évolutions climatiques et augmenter sa résilience face aux événements naturels.

Objectifs



Plantation d'arbres issus du jardin d'été 2022 au parc de la Cigogne. © Ville du Mans

Le plan Canopée de la Ville du Mans poursuit cinq grands objectifs.

Statut

Le plan entend affirmer le statut de l'arbre comme acteur majeur de la biodiversité.

- Diversifier la palette végétale afin de l'adapter au changement climatique,
- adapter les plantations aux différents quartiers de la ville,
- conserver des niches écologiques que sont le bois mort et les arbres à cavités.

Gestion

Le plan incite à **adapter nos pratiques** de gestion en faveur de l'arbre.

- Assurer une part d'autoproduction de plants d'arbres, avec 1500 jeunes plants par an à partir de 2025,
- optimiser la valorisation de nos produits végétaux issus de l'entretien des arbres (copeaux, feuilles mortes),
- améliorer la vie dans les sols de la ville et recréer des sols fertiles,
- faciliter l'infiltration des eaux de pluie grâce aux arbres.

Protection

Pour protéger nos arbres, il est prévu de classer 28 arbres publics dans le Plan local d'urbanisme.

Lien

Le plan vise à faire de l'arbre un acteur de la santé et des liens sociaux.

- Végétaliser pour développer les îlots de fraîcheur, notamment dans les cours d'écoles,
- favoriser la plantation de fruitiers,
- installer un pollinarium.

Plantation

L'objectif est de **planter plus** pour la ville de demain, en l'occurrence planter 1000 arbres urbains par an pendant 10 ans.

240

essences

C'est le nombre d'espèces d'arbres différentes qui composent le patrimoine arboré du Mans. On trouve 30000 arbres sur le domaine public, dont 70 % dans les parcs et les jardins de la Ville.

Protection

Le droit, en particulier le Code civil, participe à la protection de l'arbre. <u>Voyez les dispositions qui s'appliquent</u> pour régir les questions de voisinage et pour préserver les sites d'intérêt paysager ou écologique.



Le bois du Gué-Bernisson. © Ville du Mans

Vous avez dit canopée ? La canopée est l'étage supérieur de la forêt influencé par le rayonnement solaire. Par extension, il faut ajouter à cette définition la valeur symbolique du retour de la nature en ville.

PLUS LOIN

Pour mieux comprendre les arbres, découvrir comment ils communiquent, s'entraident, se défendent, nous vous invitons à <u>visionner ce reportage d'Envoyé spécial</u> disponible sur Youtube.

Et si vous partiez à la **découverte** des plus beaux arbres et espaces verts de la ville ? Nous avons imaginé pour vous quatre circuits.



TÉLÉCHARGER : LES CIRCUITS DE DÉCOUVERTE (pdf, 1 Mo)